

## **Que sont l'assurance maladie et les mutuelles devenues ? de l'histoire à l'actualité.**

L'exposé a porté sur l'évolution depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle de la couverture maladie d'abord réalisée par les seules mutuelles, qui seront par la suite associées d'abord aux assurances sociales puis à la Sécurité-Sociale en 1945 dans un système mixte.

C'est l'évolution de ce système qui a surtout été évoquée, l'érosion du principe d'universalité en a été la principale caractéristique. On peut exprimer ce principe fondamental en ces termes : « chacun contribue selon son revenu et reçoit des soins, d'une qualité égale pour tous, selon ses besoins. ».

La baisse des remboursements par la Sécurité-Sociale, les dépassements d'honoraires... n'ont pas permis à tous les citoyens, et en particulier aux plus démunis, de recevoir des soins à hauteur de leurs besoins.

Les mutuelles ont, elles aussi, eu vocation à appliquer le principe d'universalité mais dans la seule sphère de leurs adhérents. Cependant, aujourd'hui elles n'assurent plus l'égalité dans les remboursements, et de ce fait ne permettent plus à tous leurs cotisants d'avoir accès à la même qualité de soins. Les mutuelles proposent des couvertures maladie différenciées, ce qui amène les plus modestes à opter pour les formules à moindre coût et à être moins bien couverts que les plus aisés.

La « Sécurité-Sociale à 100% » mettrait fin à l'essentiel de ces dérives, divers arguments montrant sa faisabilité ont été recensés, notamment l'exemple de l'Alsace-Moselle où ce système est mis en œuvre et fonctionne. La « SS 100% » offrirait aussi un cadre favorable à une réforme profonde, non seulement du système d'assurance-maladie, mais aussi du système de santé, qui seule pourrait résoudre les problèmes rencontrés aujourd'hui par les hôpitaux.

De riches contributions des retraités présents, et toujours vaillants, ont suivi l'exposé : avec des approfondissements, sur les mutuelles face aux dépassements d'honoraires, sur la nécessité de trouver des voies pour mobiliser les syndiqués..., et aussi avec des problématiques, ainsi : une médecine de ville fonctionnarisée est-elle vraiment préférable à une médecine libérale ? Que penser de la tarification par âge de la MGEN ?...

Quant à la position du SNES sur la Sécurité-Sociale 100%, Robert JACQUIN nous a donné lecture d'un texte qui ne laisse aucun doute : notre syndicat y est favorable à ...100%.